

LIRE DU BOUT DES DOIGTS À LA BIBLIOTHÈQUE, COMMENT EST-CE POSSIBLE ?

par Catherine Exertier*

À quelles conditions les bibliothèques publiques peuvent-elles accueillir les enfants aveugles ? Au-delà d'une réflexion sur les perspectives ouvertes par l'amélioration des aides techniques, Catherine Exertier montre qu'on ne saurait s'en contenter. Elle décrit les différents aspects du travail à mener pour que l'enfant aveugle trouve sa place dans la communauté des lecteurs et souligne l'importance de la mission d'accueil des bibliothèques.

Depuis quelques années, les bibliothèques publiques s'attachent à prendre en compte les lecteurs aveugles et malvoyants. Après les pionnières comme la salle Louis Braille de la Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie¹, plusieurs bibliothèques municipales ont su ou projettent de développer un accueil des lecteurs déficients visuels. On peut s'interroger sur les raisons de cet élan.

Plus encore que la Loi d'orientation de 1975 et ses décrets d'application en faveur des personnes handicapées, ou encore la plus grande ouverture d'esprit de la société civile vers les personnes handicapées soutenue par des manifestations sportives (Handisport) ou médiatiques (Téléthon), c'est aussi le développement et le perfectionnement des aides

techniques électroniques ou informatiques permettant aux personnes handicapées d'accéder à des fonctions qui leur étaient jusqu'alors inaccessibles, qui me semble avoir motivé cet intérêt.

Grâce en particulier aux aides informatiques à la lecture pour les personnes aveugles qui permettent une transcription de textes en noir en braille éphémère, ou en voix synthétique, les bibliothécaires ont pensé à juste titre pouvoir enfin répondre largement à la demande de ces lecteurs aux aptitudes spécifiques, et leur proposer une grande part de leur fonds.

Sans vouloir nier l'apport notable de ces aides pour des lecteurs brailleistes et usagers d'informatique avertis, je voudrais profiter de cette contribution pour attirer l'attention

* Ergothérapeute, bibliothécaire, 8 rue Maurice-Dodero, 38100 Grenoble.

1. Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie : salle Louis-Braille, 30 av. Corentin-Cariou - 75019 Paris.

sur le danger qu'elles ne demeurent qu'un « miroir aux alouettes » en s'inscrivant dans un projet « vitrine » qui ne répondrait pas aux besoins réels des usagers.

Et ce risque apparaîtra d'autant plus flagrant qu'il s'agira d'enfants aveugles. Car, ceux-ci, avant de devenir ces lecteurs braillistes efficaces, usagers d'aides informatiques complexes non standardisées, doivent passer par un temps d'éducation et d'entraînement fastidieux de leurs capacités de discrimination tactile, ajouté à l'apprentissage commun du processus de lecture.

Selon les travaux récents de chercheurs américains publiés dans la revue *Nature* du 11 septembre 1997 et relatés dans *Le Monde* du 12 septembre, « les aveugles pourraient (...) utiliser une partie de leur cerveau normalement destinée à la vision pour " lire " le braille avec leurs doigts. »

Autrement dit, les personnes aveugles braillistes compenseraient en partie leur déficience visuelle par une efficacité tactile en déplaçant l'aptitude du cortex visuel à interpréter une donnée sensorielle visuelle vers une aptitude à interpréter une donnée sensorielle tactile, ce qui leur permettrait d'élaborer de véritables « images mentales ».

Pour l'enfant aveugle, lecteur potentiel, il s'agit bien de ses capacités sensorielles et mentales à accéder à un code écrit autre que visuel, et de l'éducation spécialisée qui va lui permettre de déplacer, comme précédemment évoqué, la fonction d'une zone cérébrale vers une autre, ceci par un entraînement précoce, long, permis par des supports multiples, variés, facilement accessibles dans le meilleur des cas.

Et pourtant, tout semble aller *a contrario* de ces besoins.

Parmi les personnes aveugles, elles-mêmes déjà peu représentées comparativement à d'autres types de déficiences, les enfants sont les moins nombreux.

D'autre part, les supports tactiles d'écrit, d'images et autres représentations en relief sont encombrants, coûteux, complexes à fabriquer, fragiles du fait de l'usure occasionnée par le passage des doigts, et de fait peu maniables.

Enfin le code braille n'est lisible que par les initiés.

Autant de raisons qui ont limité la présence des documents tactiles dans les bibliothèques publiques, en même temps que pouvait se développer l'illusion d'une lecture enfin possible pour tous grâce aux aides informatiques.

Autant de réserves qui rendent les projets d'accueillir des enfants aveugles en bibliothèque, sinon ambitieux, du moins ne pouvant souffrir d'élaboration approximative ou basée sur une volonté ponctuelle. On note bien d'ailleurs que parmi les projets développés par les bibliothèques, peu s'adressent aux enfants en apprentissage de lecture.

Les associations de parents d'enfants déficients visuels ont bien sûr fait un travail important pour combler le vide éditorial, et l'existence de bibliothèques associatives sonores ou braille demeure primordiale pour le service rendu aux familles, aux enfants lecteurs et pour le soutien apporté au développement de toute édition adaptée.

Mais au-delà de l'existence de ces documents disponibles par envoi postal personnalisé, aidé par la franchise postale braille, les enfants aveugles devraient pouvoir aussi les trouver dans un lieu public, en partage avec les autres enfants, et profiter de l'enthousiasme ambiant d'accès au sens, de plaisir, de rencontres des auteurs, des textes et de leurs lecteurs.

Consciente des missions multiples et lourdes des bibliothèques publiques, nous voulons faire aujourd'hui quelques suggestions pour favoriser l'accueil d'enfants aveugles en bibliothèque publique qui tiennent compte globalement des réserves évoquées afin que

les efforts engagés en temps, en personne, et financièrement soient réellement adaptés et fructueux.

Les situations handicapantes de l'enfant aveugle en bibliothèque

Ma formation initiale d'ergothérapeute m'amène à proposer des recommandations basées sur la définition des handicaps élaborée par l'Organisation Mondiale de la Santé que l'on trouvera très bien explicitée par Claude Hamonet dans son ouvrage *Les Personnes handicapées*².

Le phénomène de santé se produit toujours sur trois plans, un plan qui concerne la médecine, un plan qui concerne la réadaptation, et un plan qui est celui des rôles sociaux tenus dans un environnement ou une situation donnée.

C'est seulement à ce plan que nous pouvons parler de handicap.

Le handicap est un phénomène social ; c'est une limitation des rôles sociaux que l'individu a, ou souhaite tenir. Celui-ci, du fait de son altération de compétences n'est pas apte pour ce rôle. Le milieu social réagit à cet effet et nous devons tenir compte de cette interaction. Autrement dit, le handicap d'une personne ne peut se définir qu'en interaction avec l'environnement dans lequel elle vit et agit. Il n'y a pas de handicap en soi, il n'y a que des handicaps de situation.

L'intérêt de ces définitions réside dans le fait qu'elles pointent précisément la part d'intervention et de responsabilité de chacun : les compensations d'une incapacité reviennent à la personne, les adaptations de l'environnement social, en particulier ici une bibliothèque, reviennent aux bibliothécaires qui sont à même d'en juger les possibilités fonctionnelles, matérielles et financières.

Il s'agira donc d'abord de repérer dans une bibliothèque donnée les situations qui handicaperont l'enfant aveugle pour chacune des fonctions de lecteur dans cette bibliothèque, puis de prévoir les aides qui compenseront ces difficultés et de fait diminueront suffisamment les situations handicapantes pour que l'enfant retrouve son autonomie.

L'évaluation de ces situations demande l'avis « d'experts », instructeurs en locomotion pour aveugles³, enseignants spécialisés, ergothérapeutes, mais aussi les associations de personnes handicapées présentes localement et les familles des enfants concernés. Ces derniers, partenaires d'un projet, en seront d'autant mieux les relais, les promoteurs.

Être lecteur d'une bibliothèque ne consiste pas seulement à pouvoir lire un document. Avant cela, encore faut-il être informé de l'existence de cette bibliothèque et des services proposés, pouvoir s'y rendre, s'y déplacer sans danger, s'y repérer, en connaître les fonds et choisir un livre. Autant d'actions qui, si elles ne peuvent être effectuées, limiteront, voire empêcheront l'accès aux documents ou aux aides à la lecture pourtant existants.

Il n'existe pas de modèle tout prêt à plaquer sur un lieu. Pour chacune des fonctions citées, on s'interrogera sur la possibilité d'un enfant aveugle d'y accéder, puis sur les moyens qui pourraient être développés pour compenser une impossibilité.

Avant de rappeler quelques moyens possibles, nous rappellerons encore deux principes :

- L'inaccessibilité d'une seule fonction compromet l'accessibilité de toutes les autres.
- Les moyens techniques même les plus sophistiqués ne sont pas les seules réponses à envisager. L'accompagnement des personnes, défini pour des fonctions précises, selon les

2. Claude Hamonet : *Les Personnes handicapées*. Paris : PUF, 1990-1995 (Que sais-je).

3. Voir Association Nationale des Instructeurs en Locomotion.

besoins évalués dans la bibliothèque, fait partie aussi des aides à proposer pour une plus grande autonomie du lecteur.

- L'information sur les services proposés pourra se faire sur un mode sonore et/ou tactile, classique comme la rencontre d'une classe, ou plus spécifique au moyen d'une *maquette en relief de la bibliothèque*, ou d'une cassette audio présentant des indices sonores réels enregistrés préalablement dans la bibliothèque (par exemple : bruit de la porte d'entrée, des appareils informatiques, ou du système antiviol, voix des bibliothécaires, etc.) et décrivant son fonctionnement.

- Le déplacement dans la bibliothèque est à prendre expressément en compte.

Permettre la venue d'un enfant aveugle, c'est lui offrir dès l'entrée jusqu'à l'accès aux documents, un fil continu d'indices, non dangereux et fiables, c'est-à-dire stables, perceptibles autrement que par la vue, qu'il pourra repérer et reconnaître au fur et à mesure de ses venues.

On veillera à écarter du cheminement les mobiliers à angles pointus et proéminents, rayonnages, tables, et mobiliers bas, poufs, bacs au ras du sol, obstacles non repérés par la main tendue.

Les changements de direction seront prévus selon un angle droit.

Le positionnement de rayonnages que l'enfant suivra du doigt pourra servir de guide. Différents revêtements de sols peuvent matérialiser différents espaces.

Les personnes aveugles s'appuient aussi sur des échos sonores différents, que nous ne savons pas toujours repérer. Les enfants sauront dire eux-mêmes les indices qui les aident, ceux qui manquent et peuvent être améliorés.

Leurs premières visites seront très significatives. Elles doivent permettre à l'enfant de

prendre confiance, de mémoriser peu à peu les lieux, leur fonctionnement. Avant même d'accéder aux documents, il y a certainement des animations spécifiques de repérage des cheminements, des espaces, des outils, à mettre en place.

Tout ce travail préalable d'aide, d'accompagnement demande une grande disponibilité, mais permettra peu à peu à l'enfant d'être plus autonome.

- La recherche des documents tactiles ou sonores proposés peut être aidée par le regroupement et la localisation de ceux-ci le long d'un cheminement ou dans une zone facilement repérable. Il peut être utile d'élaborer un catalogue braille des documents tactiles et sonores disponibles à la bibliothèque, et de les équiper d'étiquettes braille. La pince Dymo-braille, vendue par l'A.V.H. est pour cela très facile d'utilisation⁴.

De quels documents parlons-nous ?

Les aides informatiques à la lecture s'adressent aux personnes brailleuses, usagers avertis d'ordinateurs, et l'on peut commencer à compter parmi eux les enfants de 9 à 10 ans et les adolescents. Elles sont une chance réelle de multiplier leur possibilité d'accès aux documents écrits, mais des limites demeurent :

- des limites d'âge : jeunes enfants non lecteurs ou en apprentissage

- des limites dues aux formes des documents : les aides informatiques retranscrivent très mal des impressions de mauvaise qualité (livres de poche, presse) et pas du tout les illustrations de tous types (images, photos, schémas, plans, etc.) qui nécessitent alors d'être établis en volume ou en bas-relief.

Autrement dit, le développement des aides informatiques à la lecture ne répond que très partiellement aux besoins des usagers

4. Association Valentin Haüy, 5 rue Duroc, 75343 Paris cedex 07. Tél. 01 44 49 27 27.

aveugles, d'autant plus qu'ils sont jeunes et non lecteurs d'écrits.

Les documents sonores et/ou tactiles s'imposent alors.

Les documents sonores musicaux ou parlés, sont assez largement développés depuis quelques années. Accueillant des enfants aveugles, on développera plus largement les propositions selon les mêmes critères de qualité de diction, d'enregistrement, de variété habituellement observés. Des histoires dites à plusieurs voix bien caractérisées, enrichies d'un décor sonore soutiendront efficacement l'élaboration mentale, l'imaginaire de l'enfant privé du support visuel imagé.

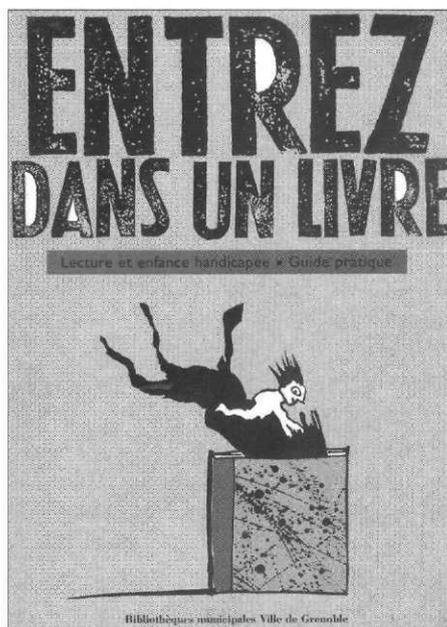
Des petites pastilles tactiles différentes pourront aider le repérage de cassettes de comptines, de contes, de documentaires, d'histoires drôles, de celles qui font peur, etc.

Comme on l'a vu, c'est bien avant l'accès au braille, que le jeune enfant doit entraîner ses aptitudes tactiles.

Des éditeurs spécialisés comme Benjamins Media⁵, Les Doigts qui rêvent⁶, Le Chardon Bleu⁷, l'association « Filofil »⁸ fourniront une part du catalogue tactile.

Mais il est aussi intéressant de repérer dans l'édition enfantine courante des livres en bas-relief ou en volume, ce que nous avons commencé à faire dans notre guide « Entrez dans un livre »⁹.

Tous les livres en relief ne conviennent pas cependant. Sans aide visuelle, l'enfant doit pouvoir retrouver, progressivement introduits dans l'histoire et d'une page à l'autre,



Entrez dans un livre, C. Exertier, B.M. de Grenoble

le ou les personnages principaux, reproduits tactilement à l'identique, avec un pourtour de silhouette continue. C'est la répétition de la forme ou de la texture qui permettra le repérage. Trop d'informations dispersées, dont le lien n'est permis que par le contour visuel, seront illisibles.

Les désormais classiques familles de Petit-rugueux, Petit-lisse et Petit-tacheté¹⁰ en sont un très bon exemple. Les textures différentes découvertes par « Mandarine la petite souris »¹¹ permettent une lecture à deux. Le petit imagier en relief *Les Opposés*¹² propose des petites bêtes à bien voir et bien toucher.

5. Association Benjamins Media, 778 rue de la Croix-Verte, 34196 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 52 98 42.

6. Association Les Doigts qui rêvent, 10 rue du Havre, 21000 Dijon.

7. Éditions Le Chardon Bleu, BP 3050, 14018 Caen.

8. L'association « Filofil », Service braille du CRDP de Lille, 3 rue Jean-Bart, 59000 Lille.

9. Entrez dans un livre : *Lecture et enfance handicapée, guide pratique* / Catherine Exertier. Grenoble : Bibliothèques de Grenoble, 1995.

10. Virginia Allen Jensen : *Qui est là ?*, Flammarion, 1978 et *Attrape-moi !*, Flammarion, 1985.

11. Noëlle et David A. Carter : *Mandarine la petite souris*. Albin Michel, 1992

12. David A. Carter : *Les Opposés*. Albin Michel, 1993.

Où encore les documentaires du National Geographic Society¹³ et leurs silhouettes d'animaux en relief, superposés sur plusieurs plans mettant bien en évidence le fond et la forme proposés.

Qu'il s'agisse de documents sonores ou tactiles, nous voudrions insister sur l'intérêt, en particulier dans une bibliothèque publique, de la pluri-modalité sensorielle des supports - visuelle-sonore, visuelle-tactile, sonore-tactile, ou même visuelle-sonore-tactile - qui va permettre de ne pas réserver ces documents, mais au contraire de les proposer à tout enfant lecteur voyant ou déficient visuel, chacun les lisant selon ses capacités, à double voix, à double main et partageant les fruits de sa conquête.

Pour les enfants et adolescents brailleux, en plus des aides informatiques, on ne pourra faire l'économie du support braille ou tactile schématique. Mais pour toutes les réserves précédemment citées, il serait inopérant de revendiquer le développement de fonds braille à demeure dans les bibliothèques.

Il existe par contre des bibliothèques braille comme celle de l'Institut National des Jeunes Aveugles¹⁴, la Bibliothèque municipale d'Antony¹⁵, l'Association Bibliothèque Braille enfantine, avenue Parmentier¹⁶, la Bibliothèque braille Junior de Montpellier¹⁷. Les ouvrages sont prêtés par envoi postal aux particuliers qui en font la demande.

Ne pourrait-on pas aussi développer par ailleurs, par une diffusion plus large des catalogues d'ouvrages en braille et/ou tactiles, par des prêts inter-bibliothèques dont les modalités restent à définir, l'envoi de lots de documents pour quelques mois et per-

mettre ainsi une meilleure rotation et disponibilité du fonds braille français existant ?

Nous espérons vivement que le travail de repérage, de catalogage et saisie informatique effectué actuellement par Madame Desbusquois à la Bibliothèque Publique d'Information permettra à terme cette rotation par une meilleure connaissance de l'existence des ouvrages et de leur localisation.

Pourquoi tant d'insistance ?

En fin de compte, face à toutes ces réserves, pourquoi tant d'insistance à ouvrir les bibliothèques aux enfants aveugles ?

Leurs difficultés de déplacement, de connaissance des catalogues, sont réelles. Par des abonnements personnels, ils peuvent recevoir des ouvrages tactiles ou sonores à domicile.

C'est vrai. Mais la mission des bibliothèques n'est-elle pas plus large que la simple mise à disposition d'ouvrages ?

Le livre a cette particularité d'être un objet vivant, support de pensées, d'imaginaire et d'émotions. En rassemblant une communauté de lecteurs autour de lui, il demeure pour chacun d'eux la trace d'un moment de vie, engrangé selon ses propres capacités de lecture, sa propre sensibilité, sa propre sensorialité. Nous pensons que c'est aussi cette fonction communautaire que chaque lecteur vient chercher en bibliothèque. Au-delà du livre qu'il emprunte, il vient dire : « Moi aussi, je suis lecteur, je fais partie de la même histoire que vous. »

C'est certainement ce message-là que nous devons permettre et entendre. Permettre

13. *Les Baleines géants des mers* / National Geographic Society. Albin Michel, 1990.

14. Institut National des Jeunes Aveugles (INJA), 56 boulevard des Invalides, 75007 Paris.

15. Bibliothèque municipale d'Antony, 20 rue Maurice Labrousse, 92160 Antony.

16. Association Bibliothèque Braille enfantine, 111 avenue Parmentier, 75011 Paris.

17. Bibliothèque Braille Junior, 5 boulevard Louis-Blanc, 34000 Montpellier.

qu'enfants voyants et aveugles se trouvent au-delà des mots :

- parce qu'ils fréquentent le même lieu, s'y rencontrent autour de livres à « deux voix », autour d'animations communes mettant en jeu tous leurs sens : jeux de devinettes tactiles, de repérage sonore, initiation à l'écriture braille avec une machine à écrire « Perkins », écoute d'histoires et de contes, etc.

- parce que des ouvrages parlent d'eux et les aident à mieux se connaître : *Moumouna*¹⁸ la petite Africaine aveugle qui sera la première à entendre l'eau de la source perdue, *Emeline* (la jeune aveugle) qui voit tout¹⁹ et nous dit comment, *Aïssata*²⁰, à la peau douce qui sent le miel et l'amitié et qui apprendra à Hugo, devenu aveugle à écouter le monde autrement, *Claire* qui accompagnera en montagne six « enfants aux yeux éteints »²¹.

En animant pour Folije²², en juin 1996 un atelier « Voyage au bout de mes doigts » qui proposait aux enfants voyants de découvrir d'autres modalités de lecture, ce qui m'avait le plus frappée, c'était certainement l'effort de concentration développé par ces derniers, les différentes stratégies mises en œuvre, cette volonté de chacun de retrouver des capacités sensorielles sous-utilisées.

C'est bien en repérant en soi les capacités différentes de l'autre, en se les appropriant un peu, que l'on voyage vers soi, que l'on voyage vers l'autre.

En conclusion

Les enfants aveugles ont besoin d'histoires pour nourrir leur imaginaire. Plus que les adultes devenant aveugles, ils seront lecteurs de braille.

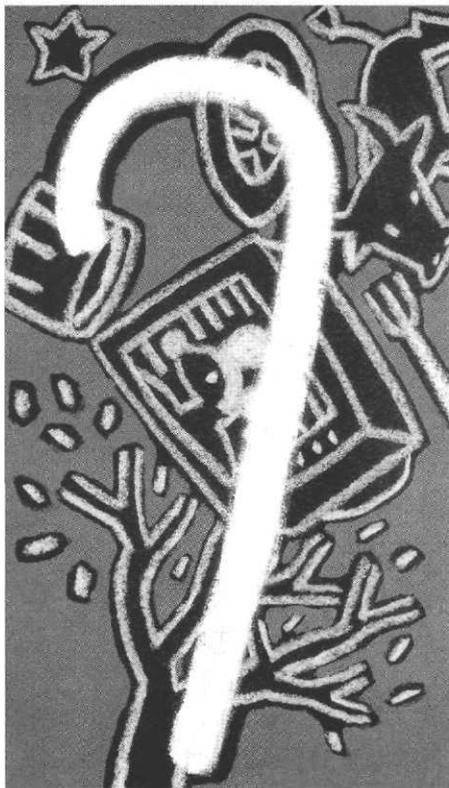
18. Jean Debruyne et Claude Lapointe : *Moumouna*. Bayard Poche, 1993.

19. Pierre Coran : *Emeline qui voit tout*. Casterman, 1995.

20. Thierry Lenain, ill. Philippe Poirier : *Loin des yeux, près du cœur*. Nathan, *Demi-lune*, 1997. Réécriture d'*Aïssata*, ill. Granjabel, Syros, Souris rose 1991.

21. Lida Durdikova : *Les Enfants aux yeux éteints*. Flammarion, Castor poche Senior, 1984.

22. Voir page suivante.



Aïssata, ill. Granjabel, Syros

Des livres jeunesse en braille, des albums à toucher existent. Des auteurs et des éditeurs les créent, les matérialisent. Mais il ne s'agira jamais que de toutes petites séries pour des enfants aveugles peu nombreux et dispersés.

Ce sont les moyens de mise à disposition qui doivent être développés : recensement, localisation de ces ouvrages, rotation plus large, plus efficace des prêts. Les bibliothèques publiques ne sont-elles pas au centre de ces missions ?

Enfin, accueillir des enfants aveugles à la bibliothèque, au-delà du prêt d'un livre, au-delà des aides techniques d'accès au texte, c'est leur permettre de s'y déplacer sans heurt, d'y choisir des histoires autrement que

par défaut (je prends ce qu'il y a parmi le peu qu'il y a), et d'y rencontrer des héros, des auteurs, d'autres lecteurs et d'y inscrire leur propre histoire. ■

FOLIJE 96

Quand il y a un an, les bibliothécaires de Grenoble me sollicitèrent pour une formule d'atelier qui prendrait en compte des capacités et des formes de lecture différentes pour certains enfants, j'ai proposé à Patricia Richard, déléguée de l'ANPEA de l'Isère, et aux instituteurs de l'école de déficients visuels Léon-Jouhaux de poursuivre le voyage commun engagé pour l'ouvrage *Entrez dans un livre*.

C'est vrai, lire est un voyage : qu'on lise des yeux, qu'on lise des doigts, les histoires nous transportent, tous !

Vos copains aveugles ou malvoyants ne sont pas étrangers au monde, ne sont pas étrangers aux histoires. Du bout de leurs doigts, les mots les émeuvent, comme vous, au bout de leurs rêves. C'est ce que nous voulions transmettre aux enfants voyants.

Dans l'atelier « VOYAGE AU BOUT DE MES DOIGTS » il s'agissait, les yeux bandés, de reconnaître des matériaux et des figures qui composaient un grand tapis tactile, d'identifier des objets, de reconstruire des puzzles en bois ou en mousse, de découvrir des livres en relief et en braille ou de chausser des lunettes de simulation de différentes formes de basse vision.

Les plus grands ont pu s'initier à l'écriture braille sur des machines Perkins ou sur des tablettes braille prêtées par les élèves de l'école des enfants déficients visuels Léon-Jouhaux.

Une après midi, ceux-ci se sont faits eux-mêmes les initiateurs de leurs copains voyants.

« Nous, on est les " brailistes " » annoncèrent-ils en arrivant.

Capacité vivement reconnue, puisqu'au moins 500 personnes pendant la semaine s'essayèrent avec succès, en particulier pour les enfants, à écrire leur prénom en braille. Les plus à l'aise reviendront plusieurs fois dans la semaine pour écrire des messages pour les jeunes « brailistes », ou par jeu et curiosité tout simplement.

À côté d'eux, les plus jeunes découvraient à tâtons le tapis tactile fait de différentes matières, tissus, plastiques et objets divers utilisés pour figurer un arbre dans un pré, un serpent dans un étang et une maison dans un jardin. Avec en prime, le passage du petit pont ou du tunnel qui « donnait le frisson ».

Les devinettes tactiles de difficultés diverses ont été aussi très appréciées. Pour les plus jeunes : des objets quotidiens à nommer, à identifier par paire. Pour les plus malins, des puzzles, des dominos, à refaire seul ou, plus difficile, avec des copains. Il faut alors organiser son espace personnel avec celui des autres et se construire un langage de jeu commun, hors des repères visuels.

Bravo FOLIJE !

L'aventure était belle ! ■

FOLIJE, Forum du Livre Jeunesse, Bibliothèque de Grenoble, 3 au 9 juin 1996 - extraits de la chronique de FOLIJE, du 3 avril 1996, publié par la revue « *Comme les autres* », reproduit avec l'aimable autorisation de l'ANPEA.